

En route vers une nouvelle Écosse : l'immigration dans une Écosse indépendante

BUILDING A NEW
SCOTLAND



Résumé

Ce document présente les propositions du gouvernement écossais pour une politique migratoire dans une Écosse indépendante en :

- exposant notre vision de politique migratoire humaine et fondée sur des principes dans une Écosse indépendante, qui accueillera à bras ouverts les nouveaux Écossais et les nouvelles Écossaises qui souhaitent contribuer à notre économie et à nos communautés ;
- décrivant la façon dont nous accueillerons et intégrerons les demandeur·se·s d'asile et les réfugié·e·s dans nos communautés, en les traitant toujours avec dignité et respect.

Le rapport complet fournit plus de détails sur ces propositions, une analyse des preuves à l'appui et des références aux sources.

Introduction

L'Écosse a toujours été façonnée par la migration. Avant, les jeunes quittaient l'Écosse pour aller faire leur vie ailleurs. Mais au cours des 20 dernières années, la situation migratoire a changé, en particulier avec l'Union européenne (UE). L'Écosse est passée d'un pays d'émigration au déclin démographique anticipé à un pays qui bénéficie d'une population croissante, d'une plus grande ouverture à l'international et d'une société plus diversifiée et enrichie par d'autres cultures.

Mais tout cela est désormais menacé en raison de la politique d'« environnement hostile » de Westminster en matière d'immigration. De plus, la politique migratoire du Royaume-Uni ne tient pas compte de la situation démographique particulière de l'Écosse.

La politique migratoire du Royaume-Uni nuit également aux entreprises et à l'économie dans son ensemble. De nouvelles données indiquent que certains secteurs, comme celui de l'alimentation et des boissons, font face à une pénurie de main-d'œuvre et ont du mal à pourvoir les postes vacants.

Malgré le solde migratoire positif de ces dernières années, il est probable que la population écossaise commence à nouveau à diminuer au cours de la prochaine décennie. Nous avons besoin de solutions pour résoudre ce problème et faire face à un changement démographique plus large, car la population écossaise, comme celle de

nombreux autres pays développés, vieillit. En effet, l'Écosse est la seule nation du Royaume-Uni où il est prévu que la population globale et la population en âge de travailler diminuent.

Une nouvelle approche

L'indépendance donnerait à l'Écosse le contrôle sur sa politique migratoire, ce qui contribuerait à la croissance de sa population. Nous élaborerions un système migratoire humain, digne et fondé sur des principes, et qui rejette catégoriquement la politique d'« environnement hostile » de Westminster.

Les propositions contenues dans ce document visent à produire des résultats positifs pour nos communautés et nos services publics, en particulier pour les personnes qui souhaitent vivre, travailler et fonder une famille en Écosse. En plus d'enrichir la culture écossaise, les personnes qui ont choisi de vivre et de travailler ici contribuent à la croissance de notre économie. Elles nous aident à remédier aux déficits de compétences dans des secteurs clés et apportent une contribution essentielle à la croissance de notre population.

L'approche de ce gouvernement sera également fondée sur l'équité pour les pays du Sud. En nous appuyant sur les leçons tirées du scandale Windrush, nous nous engagerons à protéger efficacement les droits de la population immigrée. Nous supprimerons notamment les obstacles discriminatoires afin que les personnes en provenance des pays du Sud bénéficient d'un accès juste et équitable au système migratoire écossais.

Dans une Écosse indépendante, le gouvernement maintiendra la libre circulation au sein de la zone commune de voyage (Common Travel Area), resserrant ainsi nos liens de longue date avec nos voisins du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Une fois que l'Écosse sera en mesure de rejoindre l'UE, la libre circulation des personnes au sein de l'Europe reprendra en tant que droit réciproque permettant aux citoyen·ne·s écossais·e·s de vivre et de travailler dans l'Espace économique européen (EEE), et aux citoyen·ne·s de l'EEE de vivre et de travailler en Écosse.

Nouveaux types de visa

Dans une Écosse indépendante, le gouvernement proposerait plusieurs types de visa aux personnes ne bénéficiant pas du droit de libre circulation, que ce soit pour leur permettre de vivre, de travailler ou d'étudier en Écosse, de visiter le pays ou d'y investir.

Le principal type de visa, appelé « **Live in Scotland** », permettra aux personnes qui répondent aux critères énoncés dans les règles d'immigration écossaises de vivre en Écosse avec leur famille et d'y travailler sans parrainage de la part d'une entreprise. Ce type de visa inclura des caractéristiques telles que l'âge, l'éducation, les compétences et l'expérience professionnelle, le revenu potentiel et la maîtrise de la langue, et pourra aussi inclure la possibilité d'obtenir des mérites supplémentaires liés à la connaissance

du gaélique et de l'anglais. Le visa Live in Scotland tiendra également compte du facteur « lieu » afin de soutenir la migration vers les communautés isolées, rurales et insulaires d'Écosse, contribuant ainsi à lutter contre le dépeuplement.

Un autre nouveau type de visa appelé « **Scottish connections** » permettra aux personnes ayant un lien avec l'Écosse d'y revenir ou d'y rester une fois indépendante, notamment :

- les personnes ayant déjà résidé légalement en Écosse pendant au moins cinq ans ;
- les personnes ayant des origines écossaises (parents ou grands-parents), ce qui représenterait une adaptation du visa UK Ancestry, actuellement destiné aux citoyen·ne·s du Commonwealth uniquement ;
- les personnes diplômées ayant étudié en Écosse, ce qui représenterait une adaptation et une expansion considérable du visa UK Graduate ;
- les ressortissant·e·s britanniques qui ne résident pas au Royaume-Uni, ce qui représenterait une adaptation et une légère expansion du visa UK British National (Overseas) pour Hong Kong, afin d'y inclure le nombre beaucoup plus restreint de ressortissant·e·s des territoires britanniques d'outre-mer.

Il s'agira d'un visa de cinq ans pouvant mener à l'obtention d'un permis de résidence et de la nationalité.

Le visa « **Work in Scotland** » maintiendra le parrainage par une entreprise, mais avec des règles simplifiées, de façon à permettre à davantage d'entreprises d'interagir avec le système d'immigration et de recruter à l'international. Nous maintiendrons également le **visa de travail saisonnier**, mais en supprimant l'obligation de ne travailler que pour une seule entreprise afin de réduire le risque d'exploitation.

Pour attirer des étudiant·e·s du monde entier, le nouveau visa Scottish Connections de cinq ans remplacera le visa de travail post-études de deux ans actuellement proposé par le gouvernement britannique. Les personnes diplômées d'une université écossaise pourront ainsi postuler immédiatement après leurs études pour rester en Écosse afin d'y vivre et d'y travailler pendant cinq années supplémentaires.

En ce qui concerne les **visas familiaux**, ce gouvernement supprimera l'exigence de revenu minimum introduite dans le cadre de la politique d'« environnement hostile » de Westminster. Les familles pourront ainsi choisir plus facilement l'Écosse en tant que lieu de résidence, ce qui devrait également favoriser le regroupement familial.

La complexité du système d'immigration sera également réduite, et nous fixerons les frais de visa de façon à couvrir les coûts, mais sans chercher à générer des revenus. Par rapport aux frais actuellement en vigueur au Royaume-Uni, cela pourrait permettre à une personne demandant un visa longue durée pour un emploi qualifié d'économiser plus de 1 000 £. Les visas de travail parrainés de moins de trois ans, les visas pour les

professions en pénurie de main d'œuvre et les visas du secteur de la santé et des soins sont beaucoup moins chers, mais leur coût reste supérieur à celui de la prestation du service, donc cette mesure représenterait toujours une économie en soi.

Nouvelle politique en matière de réfugié·e·s et de demandeur·se·s d'asile

Dans une Écosse indépendante, le gouvernement apporterait également des changements à la politique en matière de réfugié·e·s et de demandeur·se·s d'asile, en fondant ces deux systèmes sur les principes des droits de la personne, de l'égalité et de l'état de droit. L'accent sera mis sur l'intégration et le soutien aux nouveaux Écossais et aux nouvelles Écossaises dès leur arrivée.

Contrairement à la politique actuelle du Royaume-Uni, les demandeur·se·s d'asile auront le droit de travailler, d'accéder à une aide à l'embauche et de recevoir une aide sociale, par exemple via notre système de sécurité sociale, ce qui permettrait de réduire le risque de pauvreté.

Les personnes bénéficiant du statut de réfugié·e se verront accorder un permis de résidence en Écosse. Cette mesure permettra de favoriser leur intégration sur le long terme tout en réduisant le nombre de démarches administratives nécessaires pour pouvoir rester en Écosse à titre permanent.

Enfin, des visas sûrs et légaux seront mis à disposition des personnes déplacées et réfugiées en raison du changement climatique. Ce gouvernement s'engagera à collaborer avec les pays partenaires et les communautés menacées de déplacement en raison du changement climatique afin de déterminer si un visa humanitaire pourrait renforcer notre approche en matière de justice climatique.

Conclusion

L'immigration est un enjeu d'une importance capitale pour l'économie écossaise, le bien-être de nos communautés, le succès de nos entreprises et la durabilité de nos services publics.

L'indépendance nous permettrait d'adapter la politique migratoire aux besoins de l'Écosse et pour que le pays puisse prospérer.

© Le gouvernement écossais 2023

Publié par le gouvernement écossais en novembre 2023

Produit pour le gouvernement écossais par APS Group Scotland, 21 Tennant Street, Édimbourg EH6 5NA PPDAS1376294 (11/2023)